

Neuchâtel, Le 7 février 2023

Du bois local pour remplacer un pont à Valangin

A Valangin, le petit pont qui enjambe le Seyon au nord-est du bourg doit être reconstruit, non plus en béton mais avec du bois des forêts neuchâteloises. Les travaux dureront de mi-février à mi-mai et la traversée sera assurée grâce à une passerelle piétonnière provisoire.

Le pont dit « Le Tirage », sur le chemin du Saut à Valangin, donne accès à une croisée de chemins de randonnée, en direction du Val-de-Ruz, de Chaumont et de Neuchâtel par les Cadolles, ainsi qu'à une place de pique-nique. Cet ouvrage - également carrossable - qui date de 1913 est aujourd'hui très vétuste et doit être refait à neuf. L'an dernier, le Conseil général a approuvé une demande de crédit de 300'000 francs pour sa reconstruction.

Matériaux naturels et circuits courts

Particularité du nouvel ouvrage qui traverse le Seyon sur une dizaine de mètres : il sera réalisé en bois des forêts de la Ville de Neuchâtel, en cohérence avec les objectifs environnementaux et d'intégration. Les technologies actuelles permettent en effet de réaliser un pont en bois qui présente les mêmes garanties de sécurité qu'une construction de béton et d'acier, même pour faire passer des camions de transport forestier jusqu'à 40 tonnes.

« En privilégiant des matériaux naturels et locaux, ainsi que les circuits de fabrication courts, nous réduisons fortement l'empreinte carbone globale de cette construction, explique le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge du développement durable. Le pont du Tirage se veut ainsi un ouvrage exemplaire en matière environnementale et de durabilité. »

Des variétés locales de mélèze, de sapin et d'épicéa ont été soigneusement sélectionnées et sciées dans la région. La structure primaire de l'ouvrage permettra un entretien aisé et un remplacement possible de certains éléments constructifs, sans coûts excessifs d'entretien. Enfin, l'étanchéité du tablier sera assurée par une couche de revêtement en asphalte coulé sur place. Toutes les précautions seront prises pour mener ces travaux au-dessus du Seyon avec un suivi environnemental.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, conseiller communal en charge du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, 032 717 76 01

Guillaume Thorens, ingénieur communal adjoint, 032 717 76 11

